



Communauté
de communes

Pays Houdanais

rapport d'activité

2022





M. Jean-Marie TÉTART
Président de la
CC Pays Houdanais
(Maire de Houdan)

Il y a maintes façons de concevoir un bilan d'activité. Fastidieuse énumération de toutes les activités des plus banales aux plus innovantes, focalisation sur la progression de l'audience et des ventes, mise en lumière de l'innovation et de la diversification... tout dépend à qui on destine ce bilan.

Eh bien ! la Communauté de Communes du Pays Houdanais, son bilan d'activité, elle le destine avant tout aux habitants, aux usagers du Pays Houdanais pour leur rendre compte de manière synthétique de tous les services, les équipements mis à leur disposition, qu'ils utilisent quelquefois sans le percevoir vraiment, afin qu'ils puissent évaluer l'effort qui est fait pour rendre leur usage abordable économiquement.

C'est pourquoi dans ce bilan, pour chaque compétence, la synthèse de l'activité est accompagnée du coût net généré pour la Communauté de Communes.

Et je souhaite souligner particulièrement le bloc des compétences touchant aux services à la personne (crèches, haltes-garderies, accueils de loisirs sans hébergement, activités jeunes, portage de repas à domicile) qu'aucune commune ne pourrait porter seule et pour lesquelles une tarification s'appuyant sur des quotients familiaux permet de rendre accessible à tous les revenus.

Il en est de même pour le bloc des compétences sportives et culturelles qu'aucune commune n'aurait pu continuer à porter seule. La CC Pays Houdanais prend en charge l'ensemble des stades et gymnases du Pays Houdanais et appuie directement nombre de disciplines sportives et culturelles majeures.

Mais au-delà de ces services, auxquels s'ajoutent l'entretien des routes, le développement des zones d'activités, le développement d'une offre touristique, le rôle incontournable de la Communauté de Communes est d'organiser avec ses communes membres un développement équilibré, harmonieux et maîtrisé du Pays Houdanais, un développement qui s'inscrit dans les objectifs de la transition énergétique et écologique, de l'économie des sols naturels et agricoles, de l'économie circulaire.

L'année 2022 a inscrit résolument le Pays Houdanais dans cette trajectoire avec l'engagement d'un CRTE (Contrat de Relance et de transition Écologique) et d'un Plan Climat qu'elle complète cette année 2023 par un schéma cyclable, toutes démarches qui nourriront un Projet de Territoire dessinant le Pays Houdanais dans 20 ans.

Un quart de siècle d'existence a permis à la Communauté de Communes de maîtriser ses compétences de base, les années qui viennent devront construire un territoire équilibrant emplois, logements, services en l'adaptant aux conséquences du changement climatique.

Ce ne sera pas que l'affaire des élus, des équipes de la Communauté de Communes et des communes, ce sera l'affaire de tous.

Avec mes sentiments dévoués,

Jean-Marie TÉTART
Président

Sommaire

6



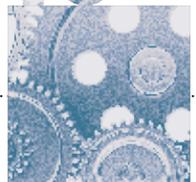
Communauté de Communes, 36 communes

7

Compétences



10



Fonctionnement

12



Les élus

Les Finances



14

Ressources Humaines



15

16



Les Services Techniques

18



La Petite Enfance

19



Relais Communautaire Petite Enfance (RCPE)

20



Enfance

21



Jeunesse

22



Portage des repas

24



Vie associative

25



Action sociale

26



Manifestation et événements d'intérêt communautaire

27



Réseau des médiathèques

Tourisme



28

29



Centre aquatique

30



Transports des scolaires

Environnement



32

SPANC



33

34



Système d'Information Géographique (SIG)

Hôtel pépinière d'entreprises



35

36



Développement économique et Commerce

37



Emploi

38



Maison des Services Publics – La Passerelle

Communication



39

40



Projet de territoire

Transition énergétique



41



Mobilités





1 Communauté de Communes, 36 communes



Le Pays Houdanais, un territoire attractif et dynamique à 40 minutes de Paris.

Plongez au cœur d'un territoire vert et boisé, aux portes du Grand Paris, qui bénéficie d'un environnement des plus remarquables, au carrefour de l'Île-de-France et de la région Centre-Val de Loire.

Allier qualité de vie et projet professionnel, voilà tout ce que vous offre le Pays Houdanais !

Découvrez cet environnement préservé avec son patrimoine historique et naturel, ses forêts, ses rivières tout en bénéficiant des nombreux services de qualité !

ADAINVILLE

670 habitants
10,16 km²

BAZAINVILLE

1 501 habitants
12,03 km²

BOINVILLIERS

252 habitants
3,58 km²

BOISSETS

284 habitants
3,9 km²

BOURDONNÉ

516 habitants
10,76 km²

BOUTIGNY-PROUAIS

1 721 habitants
32,5 km²

CIVRY-LA-FORÊT

354 habitants
9,4 km²

CONDÉ-SUR-VESGRE

1 282 habitants
10,71 km²

COURGENT

377 habitants
2,02 km²

DAMMARTIN-EN-SERVE

1 396 habitants
13,98 km²

DANNEMARIE

220 habitants
3,44 km²

FLINS-NEUVE-ÉGLISE

157 habitants
1,23 km²

GOUSSAINVILLE

1 328 habitants
13,04 km²

GRANDCHAMP

303 habitants
6,05 km²

GRESSEY

557 habitants
7,1 km²

HAVELU

134 habitants
3,7 km²

HOUDAN

3 730 habitants
10,35 km²

LA-HAUTEVILLE

169 habitants
5 km²

LE-TARTE-GAUDRAN

37 habitants
4,28 km²

LONGNES

1 552 habitants
13,75 km²

MAULETTE

1 048 habitants
6,75 km²

MONDREVILLE

410 habitants
4,4 km²

MONTCHAUVET

312 habitants
7,78 km²

MULCENT

109 habitants
3,54 km²

ORGERUS

2 536 habitants
14,34 km²

ORVILLIERS

946 habitants
5,94 km²

OSMOY

409 habitants
2,59 km²

PRUNAY-LE-TEMPLE

429 habitants
6,77 km²

RICHEBOURG

1 615 habitants
10,6 km²

ROSAY

383 habitants
4,54 km²

SEPTEUIL

2 351 habitants
9,4 km²

SAINT-LUBIN-DE-LA-HAYE

951 habitants
14,31 km²

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

312 habitants
6,21 km²

TACOIGNIÈRES

1 092 habitants
3,16 km²

TILLY

523 habitants
4,39 km²

VILLETTE

544 habitants
4,63 km²



Compétences

Depuis sa création, la CC Pays Houdanais a considérablement étoffé ses compétences, dans deux directions principales.

- Développer les services à la population, en mettant en place de nouveaux services directement en prise avec les besoins des personnes.
- Assurer un développement équilibré du territoire en pilotant l'aménagement, le développement économique et la protection de l'environnement de son territoire.

Ces actions demandent une coordination étroite et un dialogue avec les partenaires de la CC Pays Houdanais, les communes, avec les régions Centre-Val de Loire et Île-de-France, les départements de l'Eure-et-Loir et des Yvelines, et les services déconcentrés de l'État, pour élaborer une vision concertée du développement du Pays Houdanais.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace.
- Développement économique.
- Tourisme.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).



COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Politique du logement et du cadre de vie.
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Centre de santé de l'Hôpital de Houdan et Portage de repas.
- Création et gestion de Maisons de Services Publics.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Service Public d'Assainissement Non Collectif.
- Déplacements.
- Fournitures scolaires.
- Compétences sportive et culturelle.
- Aide aux associations d'intérêt communautaire.
- Soutien au secteur associatif.
- Réalisation ou aide à la réalisation de manifestations d'intérêt communautaire.
- Compétence « Enfance Jeunesse ».
- Coopération décentralisée.
- Actions en faveur de l'Emploi.
- Petite Enfance.
- Aménagement numérique.
- SIG.
- Chemins ruraux d'intérêt communautaire et voies vertes.
- Mobilités.

PROJETS À VENIR

- Élaboration du PCAET.
- Élaboration d'un schéma cyclable.
- Élaboration d'un projet de territoire.
- Mise en place et gestion de la GEMAPI.

Pays Houdanais, chaque jour à vos côtés !



07:30

Avant de vous rendre au travail, c'est l'heure de déposer les enfants !

Les plus grands dans l'un de nos 10 accueils de loisirs et les plus petits dans l'une de nos 2 micro-crèches ou au sein de notre crèche La Souris Verte !

Vous préférez mettre vos bambins chez la nounou ? Aucun problème, le Relais Communautaire Petite Enfance vous met en relation avec les assistants(es) maternels(les) et vous aide dans vos démarches.

La CC Pays Houdanais offre aux familles des services et des équipements adaptés à tous les âges ! Vous pouvez aborder votre journée en toute sérénité !



08:30

C'est l'heure de déposer les enfants à l'école élémentaire dont les fournitures scolaires sont fournies par la CC Pays Houdanais.

Alors maintenant il faut se rendre au travail !

Et quoi de mieux pour sa santé et pour la planète que d'y aller à vélo !

Que ce soit pour des déplacements quotidiens ou pour les loisirs, la CC Pays Houdanais dispose déjà de 14 km de voies cyclables et développe un schéma cyclable.

08:00

La CC Pays Houdanais transporte vos enfants !

La CC Pays Houdanais accompagne tous les matins vos enfants pour se rendre dans certaines écoles élémentaires ou au collège.

Le temps d'un trajet pour étudier la dernière leçon avant l'évaluation !



09:00

Une palette de services pour votre activité professionnelle

Vous rejoignez l'un de nos 8 parcs d'entreprises pour aller travailler, avec plus de 100 ha de bureaux, d'ateliers et d'entrepôts. Depuis 2005, la CC Pays Houdanais soutient l'entreprenariat au travers d'une Pépinière / Hôtel d'entreprises « L'Espace Prévôté » qui permet d'accueillir des entreprises, PME ou artisans.

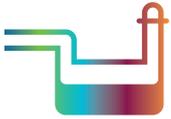
Vous êtes à la recherche d'un emploi ? Pas de panique, la CC Pays Houdanais vous accompagne dans vos démarches ! Rendez-vous vite au service emploi situé dans la Maison des Services Publics !



10:30

Effectuer vos démarches en toute simplicité

Vous vendez votre bien immobilier ? Il est temps de passer au SPANC demander le contrôle de votre assainissement non collectif !



12:30

À table !

La CC Pays Houdanais propose un service de portage de repas à domicile, pour les personnes âgées ou dépendantes, accessible dans toutes les communes de la collectivité. Dégustez de bons petits plats équilibrés, complets et diversifiés qui vous sont livrés pour le midi et un pour le soir.



14:00

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

La CC Pays Houdanais a mis en place 2 antennes de maisons des services publics sur son territoire. Elles vous informent et vous accompagnent dans vos démarches de la vie quotidienne : prestations sociales, services postaux, accès à l'emploi, la santé...

De plus, elles travaillent en lien avec de nombreux organismes qui tiennent des permanences : mission locale, CPAM, avocat, CAF...

Prenez rendez-vous sans tarder !

15:30

Moment culturel

Vous êtes mordu de lecture ?

La CC Pays Houdanais a mis en place un réseau des médiathèques spécialement pour vous ! Ce service gratuit vous propose une offre culturelle riche et des idées pour vos envies de lectures, de découvertes musicales et cinématographiques.



Il est temps de passer récupérer vos réservations dans l'une de nos 3 bibliothèques et médiathèque du réseau (Houdan, Bazainville et Septeuil) qui s'agrandira prochainement avec l'entrée de Boissets.

17:30

Il est temps de préparer les prochaines activités pour les vacances des enfants !

De retour chez vous, il faut penser à inscrire vos enfants aux prochaines activités jeunes et mettre à jour le dossier de calcul de quotient familial qui permet d'avoir des tarifs tout à fait raisonnables.



18:00

Moment détente

Après une journée bien chargée, c'est le moment de se détendre au centre aquaforme Hodellia ! Aquasports, fitness, cours de natation ou espace détente, vous avez l'embaras du choix !



19:00

Il est temps de se mettre au sport !

Rejoignez votre club ou association dans l'un de nos équipements sportifs stades, gymnases, pour votre séance de sport ! Basket, judo, danse, foot... Le plus dur, c'est de choisir !

20:00

C'est la fin de la journée !

Toute la journée vous avez sillonné les routes du Pays Houdanais, près de 450 km que la CC Pays Houdanais est chargée d'entretenir.



20:30

Le moment de préparer le weekend !

C'est vendredi et vous souhaitez profiter du weekend pour vous balader, vous restaurer ou vous divertir ? Le site de l'Office de Tourisme du Pays Houdanais vous aidera à planifier vos activités du weekend !

Retrouvez toutes les informations sur nos réseaux sociaux et ceux de l'Office de Tourisme.

Et pour ne rien louper, téléchargez vite l'application mobile Pays Houdanais infos !





Fonctionnement

Les **36 communes** du Pays Houdanais sont représentées équitablement au sein du Conseil communautaire.

Tout en tenant compte de l'identité plurielle du territoire, les élus travaillent en concertation et dans un esprit de consensus, afin de répondre à une **ambition collective**.

LE PRÉSIDENT

Le Président assure l'exécution des décisions du Conseil communautaire et représente la Communauté de Communes du Pays Houdanais dans tous les actes de la vie civile. Il oriente la politique communautaire et définit la stratégie en lien avec les Vice-Présidents. Il préside de droit toutes les commissions et le Bureau communautaire.

LES VICE-PRÉSIDENTS

Chaque Vice-président est responsable d'un domaine de compétence et préside les séances de travail de sa commission ou de son groupe de travail. **Ils sont au nombre de 7.**

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau communautaire correspond à l'organe exécutif du Pays Houdanais.

Cette instance est composée de **16 membres délégués** comprenant le Président et les 7 Vice-présidents. Le Bureau communautaire est notamment chargé de mettre en œuvre les décisions du Conseil communautaire et de faire le point sur l'avancement des travaux des différentes commissions.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

C'est l'organe délibérant du Pays Houdanais.

En son sein, chaque commune est représentée par un nombre de conseillers lié à son nombre d'habitants. Le Conseil communautaire rassemble **56 membres** issus des conseils municipaux des 36 communes de la Communauté de Communes et se réunit au moins une fois par trimestre.

Les élus votent le budget et délibèrent sur les projets d'aménagement et de fonctionnement de l'intercommunalité.

LE CONSEIL DES MAIRES

Le Conseil des Maires correspond à un organe informel.

Il rassemble ainsi les **36 maires** de l'intercommunalité qui disposent chacun d'une voix délibérative.

Sa vocation consiste à assurer un dialogue équilibré pour rechercher un consensus sur les orientations stratégiques et les projets communs.





LES COMMISSIONS

Créées au sein du Conseil communautaire, les commissions de travail se réunissent préalablement pour étudier certains dossiers, émettre des avis et formuler les propositions qui sont ensuite transmises à l'assemblée délibérante.

Au nombre de 12, elles sont placées sous la responsabilité d'un Vice-Président ou d'un Président de commission.

À vocation consultative, elles représentent des instances de réflexion, de débat et de proposition :

- SPANC.
- Ruissellements / inondations : bassin versant de la Vesgre.
- Ruissellements / inondations : bassin versant de la Vaucouleurs.
- Développement économique.
- Attribution de logements sociaux.
- Voirie.
- Vie associative.
- Manifestations d'intérêt communautaire.
- Affaires scolaires.
- Finances.
- Commande publique.
- Délégation de service public.

LES GROUPES DE TRAVAIL

En dehors de ces commissions instituées, les Vice-présidents et conseillers délégués peuvent constituer des groupes de travail non permanents.

À ce jour, 8 thématiques ont été retenues :

- Chemins ruraux d'intérêt communautaire.
- Bâtiments.
- Voirie.
- Coopération décentralisée.
- Communication.
- Aménagement de pistes cyclables et voies vertes.
- Commerces.
- Mutualisation.





Les élus

Les élus du bureau communautaire de la Communauté de Communes du Pays Houdanais (au 31 décembre 2022).



M. Jean-Marie TÉTART,
Président de
la CC Pays Houdanais
(Maire de Houdan)



M^{me} Josette JEAN,
1^{re} Vice-présidente
en charge des solidarités
et services à la personne :
petite enfance, portage de
repas, Accueils de Loisirs
Sans Hébergement,
logement social (Maire
de Condé-sur-Vesgre)



**M^{me} Bernadette
COURTU**,
4^e Vice-présidente
en charge du patrimoine
bâti : entretien
et travaux neufs
(Maire de Richebourg)



M. Julien RIVIÈRE,
2^e Vice-président en
charge de la jeunesse,
des sports, de la culture,
de l'animation et de la
vie associative (2^e adjoint
au maire de Septeuil)



M. Jean MYOTTE,
5^e Vice-président
en charge
du développement
économique, de
l'emploi, du commerce
et du tourisme (Maire
de Prunay-le-Temple)



M. Sylvain ROULAND,
3^e Vice-président
en charge de la voirie,
des chemins ruraux et
des réseaux cyclables
(Maire de Bourdonné)



M. Michel CADOT,
6^e Vice-président
en charge de la gestion
des cours d'eau,
des ruissellements
et de l'assainissement
(Maire de Goussainville)

- **M^{me} Anne DEBRAS** (1^{er} adjoint au maire de Longnes)
- **M^{me} Véronique LE GUILLOUS** (Maire de Saint Lubin-de-la-Haye)
- **M^{me} Corine LE ROUX** (Maire de Boutigny-Prouais)
- **M^{me} Ghislaine SIWICK** (Maire de Dammartin-en-Serve)
- **M. Thierry MAILLIER** (Maire de Boissets)
- **M. Bruno MARMIN** (Maire de Rosay)
- **M. Éric TONDU** (Maire de Maulette)
- **M. Jean-Michel VERPLAETSE** (Maire d'Orgerus)



M. Daniel FÉRÉDIE,
7^e Vice-président
en charge des déchets
et de la transition
énergétique
(Maire de Bazainville)



Les 56 élus du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Houdanais (au 31 décembre 2022)

- Adainville : M. Jean-Marc RAIMONDO – Maire
- Bazainville : M. Daniel FÉRÉDIE – Maire / M^{me} Pascale LUCAS – conseillère
- Boinvilliers : M. Jacques NÉDELLEC – Maire
- Boissets : M. Thierry MAILLER – Maire
- Bourdonné : M. Sylvain ROULAND – Maire
- Boutigny-Prouais : M^{me} Corine LE ROUX – Maire / M. Fabrice GEFFROY – 1^{er} adjoint au maire / M^{me} Bénédicte HODIESNE – conseillère
- Civry-la-Forêt : M. Elie SETIAUX – Maire
- Condé-sur-Vesgre : M^{me} Josette JEAN – Maire / M. Jean-René TANCRÉDE – adjoint au maire
- Courgent : M. Jean-Paul BARON – Maire
- Dammartin-en-Serve : M^{me} Ghislaine SIWICK / M. Philippe ANDRIN – 3^e adjoint au maire
- Dannemarie : Jean-Pierre GILARD – Maire
- Flins-Neuve-Église : Josette ÉCHARD – Maire
- Goussainville : Michel CADOT – Maire / M^{me} Odile MOULIN – 1^{er} adjoint au maire
- Grandchamp : M. Hervé RENAULD – Maire
- Gressey : M. Valéry BERTRAND – Maire
- Havelu : M. Guy DUVAL – Maire
- Houdan : M. Jean-Marie TÉTART – Maire / M^{me} Isabelle LEBRUN – conseillère / M. Philippe SERAY – 2^e adjoint au maire / M^{me} Christine DEBLOIS CARON – 3^e adjoint au maire / M. Jean-Pierre LEHMULLER – 4^e adjoint au maire / M^{me} Jennifer GANGNEBIEN – conseillère / M. Damien VANHALST – conseiller
- La Hauteville : M. Marc COURTEAUD – Maire
- Le Tartre-Gaudran : M. Frédéric DE LA RUE – Maire
- Longnes : M. Lionel BEAUMER – Maire / M^{me} Anne DEBRAS – 1^{er} adjoint au maire
- Maulette : M. Éric TONDU – Maire
- Mondreville : M. Géraud COLLET – Maire
- Montchauvet : M. Georges DUVAL – Maire
- Mulcent : M. Guy PELARD – Maire
- Orgerus : M. Jean-Michel VERPLAETSE – Maire / M^{me} Christine CHIRADE – 2^e adjoint au maire / M. Horacio BARROSO - conseiller / M^{me} Angélique LE CADRE TOUZEAU – conseillère
- Orvilliers : M^{me} Marie FLIS – Maire
- Osmoy : M. Jérôme DURAND – Maire
- Prunay-le-Temple : M. Jean MYOTTE – Maire
- Richebourg : M^{me} Bernadette COURTY – Maire / M. Philippe EL FADL – 1^{er} adjoint au maire
- Rosay : M. Bruno MARMIN – Maire
- Saint-Lubin-de-la-Haye : M^{me} Véronique LE GUILLOUS – Maire
- Saint-Martin-des-Champs : M. Stéphane BAZONNET – Maire
- Septeuil : M. Dominique RIVIÈRE – Maire / M^{me} Valérie SALMON – 1^{er} adjoint au maire / M. Julien RIVIÈRE – 2^e adjoint au maire / M^{me} Michèle ROUFFIGNAC – conseillère
- Tacoignières : M. Patrice LE BAIL – Maire
- Tilly : M. Jean-Claude ROBIN – Maire
- Villette : M. Philippe PASDELOUP – Maire



Les finances

Les flux financiers de la Communauté de Communes sont retracés dans différents budgets en fonction des activités réalisées.

- Budget principal : financé par l'impôt.
- Budget annexe de l'Hôtel Pépinière d'Entreprises : financé par la facturation aux entreprises de l'hébergement et des services associés (courrier, photocopies, accès fibre optique) et subventionné par le budget principal si besoin.
- Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : financé par la refacturation aux usagers des services de vidanges et contrôles d'assainissement non collectifs.

MOYENS HUMAINS

1 responsable et 2 comptables.

OBJECTIFS

- Maintenir une capacité de financement des investissements malgré les hausses des coûts de fonctionnement et la baisse des dotations de l'État.
- Trouver toutes les sources de financement possibles (subventions et participations diverses...).
- Élaborer un pacte financier et fiscal avec les communes du territoire.

MAINTIEN DU TAUX DES TAXES LOCALES

- Taxe d'habitation (taux figé) : **7,79 %**
- Foncier Bâti : **1,14 %**
- Foncier non Bâti : **5,66 %**
- Cotisation Foncière des Entreprises : **18,44 %**

ENCOURS DE LA DETTE

< 60 € /habitant

INVESTISSEMENT 2022

4,9 M€

PROJETS À VENIR

- L'année 2023 sera marquée par l'augmentation du coût de la DSP du centre aquatique à + 300K€.
- 2023 devrait voir le lancement d'études concernant la réalisation de 3 ALSH (Longnes, Septeuil et Condé-sur-Vesgre) et du futur siège de la CC Pays Houdanais.
- Dans le cadre du CRTE et du PCAET, le Conseil communautaire s'est engagé par délibération à inscrire chaque année dans son budget 250K€ pour la transition énergétique et 250K€ pour la politique cyclable (nets de subvention) et ce dès le Budget Primitif 2023.



Dépôt et cautionnement	0,08 %	Subventions versées	0,40 %
Remboursement du capital de la dette	6,24 %	Acquisitions	2,05 %
Études	1,13 %	Travaux, aménagements	90,10 %



Subventions d'investissement	14,73 %	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	6,02 %
Immobilisations corporelles	0,22 %	Dotations, fonds divers et réserves	79,01 %
Immobilisations en cours	0,02 %		



Charges à caractère général	41,71 %	Autres charges de gestion courante	6,23 %
Charges de personnel et frais assimilés	11,21 %	Charges financières	0,69 %
Attributions de compensation	12,74 %	Charges exceptionnelles	0,06 %
FPIC	4,80 %	Dotations aux amortissements et aux provisions	2,52 %
FNGIR	20,04 %		

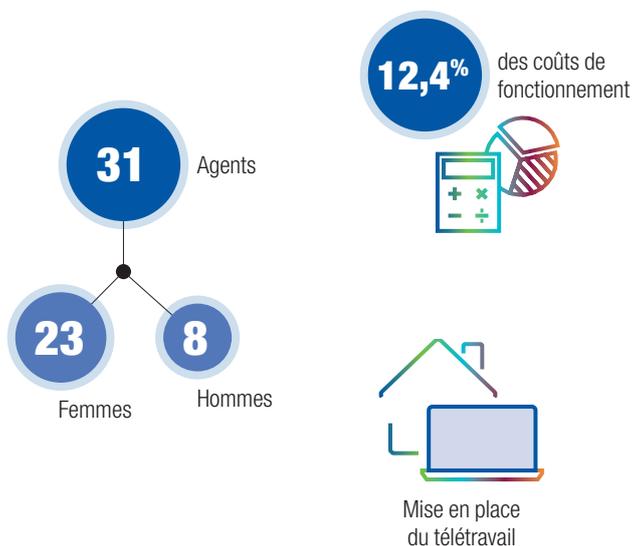


Résultat de fonctionnement reporté	4,17 %	Impôts et taxes	70,32 %
Atténuations de charges	0,07 %	Dotations, subventions et participations	20,40 %
Produits des services, du domaines et ventes diverses	1,90 %	Autres produits de gestion courante	0,55 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,18 %	Produits exceptionnels	2,41 %

Ressources humaines

Ce service établit les payes des agents et les indemnités des élus, traite les déclarations, gère les recrutements, la carrière et les contrats des agents, les retraites, les formations et les absences.

- Interface avec le CIG pour la mise en relation avec l'avocat lors des contentieux (notes d'honoraires à payer), avec le service remplacement en cas d'accroissement d'activité.
- Il établit également les bilans et rapports du service (rapport égalité homme/femme, rapport social unique, plan triennal d'égalité H/F).



OBJECTIFS

- Recruter les collaborateurs nécessaires afin de répondre aux nouveaux enjeux.
- Enrichir les fonctions supports.

EN TERMES DE SERVICE

- **31** agents (23 femmes et 8 hommes) dont **4** créations de poste (transition énergétique, mobilité, projet de territoire, commande publique).
- Très grande difficulté de recrutement : **3** postes n'ont pas été pourvus (technicien voirie, technicien rivières, chargé de mission GEMAPI) et **1** poste n'a été pourvu que 4 mois (directeur du développement économique).
- Mise en place du télétravail (une journée par semaine à partir de la 2^e année).

Coût net pour la CC Pays Houdanais : 1 338 000 € soit 12,40 % des coûts de fonctionnement



Les services techniques

Les services techniques de la CC Pays Houdanais ont en charge l'entretien du patrimoine bâti communautaire et la réalisation des opérations d'investissement en liaison avec les services utilisateurs, ainsi que la gestion des travaux de fonctionnement et d'investissement des routes du Pays Houdanais (RPH).

Le service est composé d'une responsable, d'un technicien bâtiment/voirie, d'un technicien voirie, d'un agent technique polyvalent (en charge de la maintenance des bâtiments) et de deux gardiens de gymnase/agents techniques (en charge également de l'entretien des espaces verts des ALSH).

Les ST gèrent **25 bâtiments** (6 ALSH, 6 stades, 3 gymnases, 1 espace associatif, 1 centre aquatique, 1 crèche, 1 micro-crèche, 1 office du tourisme, 1 hôtel d'entreprise, 1 maison des services publics, 1 médiathèque, 1 poste/MSP, 1 siège).

Les ST gèrent aussi le prêt de matériel aux associations du territoire et la mise en place des différentes manifestations organisées par la CC Pays Houdanais.



OBJECTIFS

- Tendre vers une sobriété énergétique en améliorant l'isolation, le chauffage, l'éclairage des bâtiments existants lors des travaux.
- Inclure systématiquement ces objectifs énergétiques dans l'étude des projets à venir.
- Sensibiliser les utilisateurs à cette thématique en leur rappelant régulièrement les bonnes pratiques, en collaboration avec le service à la personne et le service transition énergétique.

EN TERMES DE TRAVAUX

- Achèvement du terrain de foot synthétique et inauguration (coût net : 339 281 €).
- Réfection des vestiaires de Longnes (coût net : 197 440 €).
- Construction de la halle sportive d'Orgerus (coût net : 1 067 860 €).
- Travaux de réfection de 73 RPH (coût net : 1 751 000 €) dans le cadre du triennal 2020-2022.
- Aménagement du local de la Poste à Septeuil (coût net : 54 528 €) pour une future MSP (Maison des Services Publics).

PROJETS À VENIR

- Livraison de la nouvelle Halle Sportive et des vestiaires du stade de Longnes fin premier trimestre 2023.
- Études pour la construction des nouveaux ALSH à Longnes et Condé-sur-Vesgre.
- Études pour la création d'un bâtiment qui accueillera une Maison des Services Publics et un ALSH à Septeuil.
- Études de programmation pour la création d'un nouveau siège à Maulette.
- Remplacement des éclairages publics des zones d'activités par des dispositifs LED.



L'enfance

La petite enfance

La crèche « La Souris Verte » a été transférée à la CC Pays Houdanais lors de la prise de la compétence Petite Enfance le 1^{er} janvier 2008, après qu'il ait été constaté que la demande d'accueil des enfants de moins de 3 ans était importante sur le territoire du Pays Houdanais et que l'accroissement de l'offre d'accueil ne pouvait être assuré et organisé par les communes individuellement.

Un schéma de la petite enfance a été adopté par le Conseil communautaire en juillet 2010 prévoyant l'ouverture de micro-crèches, une extension de la structure multi-accueil et l'accompagnement des porteurs de projets de développement de structure d'accueil.

- Ouverture de la micro-crèche « Pom'Cannelle » en Août 2012.
- Réservation de 6 berceaux au sein de la micro-crèche « Les Petits Pas » de la Fondation Mallet depuis le 1^{er} octobre 2012.

LES CRÈCHES ET MICRO-CRÈCHES

- 26 berceaux pour la Souris Verte, 10 berceaux avec variabilité d'occupation pour la micro-crèche Pom'Cannelle et 6 berceaux dans la structure des Petits Pas de la Fondation Mallet.
- Coût pour une heure : de 0,31 € à 3,71 € suivant le quotient familial.

Coût net de gestion pour la CC Pays Houdanais : 218 484,13 €

PROJET À VENIR

- Partenariat avec la CAFY autour de la Convention Territoriale Globale qui viendra remplacer le Contrat Enfance Jeunesse arrivé à échéance le 31/12/2022.





Relais Communautaire Petite Enfance (RCPE)

Le relais d'assistant(e) maternel(le) a été transféré à la CC Pays Houdanais lors de la prise de la compétence Petite Enfance le 1^{er} janvier 2008.



OBJECTIF

- Constituer sur le territoire un service de référence de l'accueil du jeune enfant à la fois pour les parents et les professionnels.

EN TERMES DE SERVICE

- 158 assistantes maternelles sur le territoire.
- 12 réunions avec les autres Relais Petite Enfance des Yvelines.
- Reprise des ateliers après la période COVID : 39 ateliers organisés dont 1 avec l'EPHAD à Houdan pour la fête de Noël.

Coût net de gestion pour la CC Pays Houdanais : 3 000 €

PROJETS À VENIR

- Signature d'une convention territoriale globale (Ex CEJ arrivé à terme le 31/12/2022) avec la CAF.
- Portes ouvertes 2023.



Enfance

Depuis 2005, la CC Pays Houdanais définit et met en œuvre une politique en faveur des enfants de 3-4 à 11 ans révolus résidant sur son territoire.

Un réseau de **10 Accueils de Loisirs sans Hébergements (A.L.S.H.)** propose **445 places sur les vacances scolaires** et **524 places sur les mercredis** pour accueillir les enfants du Pays Houdanais de 3-4 à 11 ans.

3 ALSH sont gérés par des associations de parents et 7 ALSH sont gérés par l'Ifac 78 dans le cadre d'un marché public.

6 ALSH ont leur activité dans des équipements communaux – 4 ALSH ont leur activité dans des équipements communaux.

OBJECTIFS

- Accessibilité géographique : la localisation des centres permet d'avoir une structure à moins de 5 km de son lieu d'habitation.
- Accessibilité financière : grille de tarification au quotient familial.

EN TERMES DE SERVICE

- 10 ALSH proposant 445 places sur les vacances scolaires et 524 places sur les mercredis pour les enfants de 3 à 11 ans. 3 ALSH sont associatifs.
- Nouveauté : ouverture de l'ALSH de Maulette sur les vacances d'hiver et de printemps pour permettre l'accueil des enfants de Saint-Lubin-de-la-Haye avec un seuil de 10 inscrits minimum (1 semaine ouverte sur les 4).
- Coût à la journée : de 3,5 à 14,01 € suivant le quotient familial.

Coût net de gestion pour la CC Pays Houdanais : 454 840 €

PROJETS À VENIR

- Lancement des programmes pour la construction de 3 nouveaux ALSH (Condé-sur-Vesgre, Septeuil et Longnes).
- Signature d'une Convention Territoriale Globale avec la CAFY pour la période 2023-2026, nouveau dispositif de partenariat et de financement des actions en faveur des 3-17 ans qui viendra prendre le relais de notre Contrat Enfance Jeunesse arrivé à échéance le 31/12/2022.
- Relance d'un nouveau marché de gestion pour 7 des 10 ALSH du pays Houdanais.





Jeunesse

Depuis 2005, le « Secteur Jeunes » propose aux jeunes âgés de 12 à 17 ans (révolus) résidant sur la CC Pays Houdanais, des activités de loisirs lors des vacances scolaires (sauf mois d'août).

Le secteur « Jeunes » propose 50 à 60 places sur chaque journée de fonctionnement réparties sur 1 à 5 activités (en 1/2 journées ou en journées). L'équilibre du planning se fait entre activités sportives, activités artistiques et culturelles, activités de formation, et activités de loisirs (dans le but de satisfaire le plus grand nombre).

Le programme se fait également entre activités que l'on peut proposer sur le territoire (en lien avec les associations, les prestataires locaux, ou en animation directe sur les différents équipements du Pays Houdanais), et activités hors territoire sur lesquelles les jeunes ne peuvent s'y déplacer par leurs propres moyens (exemple : cinéma, patinoire, jungle laser, musées, etc.).

OBJECTIFS

- Proposer un programme d'activités variées pour les jeunes du Pays Houdanais de 12 à 17 ans lors des vacances scolaires (sauf le mois d'août).
- Amener les jeunes à la sociabilisation et à la responsabilisation pour le respect des règles, des autres et du matériel.

EN TERMES DE SERVICE

- 50 à 60 places sur chaque journée soit 2 541 places d'activités proposées.
- 252 ados ont fréquenté le secteur Jeunesse provenant de 24 des 36 communes du Pays Houdanais (141 filles et 111 garçons).
- 26 jeunes ont obtenu leur diplôme PSC1 (formation «secourisme»).
- Mise en place d'un ramassage à Septeuil pour 9 sorties afin de favoriser la venue des jeunes du nord du territoire.
- Coût d'une activité : de 0,5 à 18 € suivant le quotient familial (hors mini séjours).

Coût net de gestion pour la CC Pays Houdanais : 45 858 €

PROJETS À VENIR

- Signature d'une Convention Territoriale Globale avec la CAFY pour la période 2023-2026, nouveau dispositif de partenariat et de financement des actions en faveur des 3-17 ans qui viendra prendre le relais de notre Contrat Enfance Jeunesse arrivé à échéance le 31/12/2022.
- Poursuite de la reconquête du public Adolescents sur les activités proposées suite aux 2 années précédentes impactées par la crise sanitaire.



Portage de repas

Proposer aux habitants du territoire un service de portage de repas à domicile accessible.

- À toutes personnes âgées de plus de 60 ans ou à toute personne présentant un handicap permanent.
- Dans des conditions particulières, à toute personne ayant un handicap temporaire.

OBJECTIFS

- Proposer un service de portage de repas 7j/7 aux habitants du territoire de plus de 60 ans ou porteurs de handicap temporaire (sous condition) ou permanent.
- Venir en aide aux personnes âgées et/ou dépendantes.



EN TERMES DE SERVICE

- **120 bénéficiaires** sur 26 des 36 communes du Pays Houdanais.
- Nouveau marché au 1^{er} août 2022 avec Dupont Restauration.
- Livraison du lundi au vendredi pour les 7 jours de repas.
- Coût du repas : 9,36 €.

Coût net de gestion pour la CC Pays Houdanais : 86 949,27 €

PROJET À VENIR

- Maintenir un service de qualité en adéquation avec les besoins des usagers et en collaboration avec les communes du territoire.





VIE ASSOCIATIVE

TOURISME

LOISIRS

CULTURE...



Vie associative

Le service « Vie associative » doit assurer la mise en œuvre des compétences suivantes :

- la « compétence sportive et culturelle » depuis le 1^{er} septembre 2005 : le tir à l'arc, le football, les écoles de musique, les écoles de danse, la gymnastique rythmique et sportive de compétition, la pratique de la musique, du chant et de la danse sont des activités communautaires. À ce titre, la CC Pays Houdanais a la charge de l'entretien et de la gestion des équipements destinés à la pratique de ces activités. La CC Pays Houdanais subventionne les associations qui dispensent ces disciplines ;
- la compétence « soutien à l'ensemble du secteur associatif à l'exception des associations syndicales, politiques, religieuses, patriotiques et associations de parents d'élèves » depuis le 1^{er} janvier 2005.

OBJECTIFS

- Favoriser le développement des activités associatives qui contribuent à l'animation du territoire.
- Soutien au fonctionnement et à l'investissement des associations reconnues d'intérêt communautaire et soutien logistique.

EN TERMES DE SERVICE

- **266** associations concernées sur **33** communes et **11** associations qui développent des activités de compétence communautaire.
- **35** prêts de matériel sur l'année sur **10** communes.
- Organisation d'une journée d'information et de conseils pour les bénévoles associatifs avec le Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles.
- Inauguration du terrain de football synthétique à Houdan.

Coût net de gestion pour la CC Pays Houdanais : 134 340,10 €

Coût net des bâtiments pour la CC Pays Houdanais : 396 096,88 €

PROJET À VENIR

- Organiser l'ouverture de la Halle Sportive à Orgerus.





Action sociale

Attribution de logements sociaux :
la CC Pays Houdanais dispose d'un droit de réservation en contrepartie du financement de la surcharge foncière et des garanties d'emprunt accordées pour la construction de logements sociaux sur le territoire.

Apporter un soutien financier à l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) inscrite dans les statuts de la CC Pays Houdanais comme une association reconnue d'intérêt communautaire.

Apporter un soutien financier à l'Hôpital de Houdan, dans le cadre des actions mises en place par le centre de santé de l'hôpital de Houdan et qui sont directement en rapport avec les objectifs de santé publique sur le territoire de la CC Pays Houdanais.

OBJECTIFS

- Contribuer à offrir des soins et des services de qualité, de proximité et accessibles à tous les habitants du territoire.
- Prévenir les difficultés que rencontrent les ménages pour se loger quel que soit leur profil (locaux ou nouveaux arrivants, jeunes, familles, personnes âgées, personnes à mobilité réduite...).



EN TERMES DE SERVICE

- **16** logements sociaux attribués sur Tacoignières et **23** sur Maulette.
- **284** personnes (contre **265** en 2021) sur **34** communes du territoire ont reçu l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) représentant **28 395** heures auprès des personnes âgées ou en difficulté.
- Aide financière de la CC Pays Houdanais à l'ADMR de **27 000 €** en 2022.
- Aide financière à l'Hôpital de Houdan de **61 000 €** dont **15 000 €** pour le scanner.

PROJET À VENIR

- Travailler en collaboration avec la commune de Bazainville, le bailleur social et la préfecture pour l'attribution des logements sociaux livrés en 2023.



Manifestations et événements d'intérêt communautaire

L'intérêt communautaire pour les manifestations et les événements organisés par des acteurs du Pays Houdanais peut être reconnu lorsque les manifestations ou événements sont reliés à une compétence communautaire telle que définie dans les statuts ou lorsque leur envergure territoriale couvre au moins trois communes de la CC Pays Houdanais ou associe plusieurs acteurs du Pays Houdanais.

Cette définition a été inscrite dans les statuts de la CC Pays Houdanais par arrêté préfectoral en date du 6 avril 2012.

OBJECTIF

- Participer au dynamisme du territoire.

EN TERMES DE SERVICE

- Organisation de plusieurs réunions de travail pour l'organisation d'un prochain festival de musique sur le territoire.
- Organisation de plusieurs réunions de travail dans le but de « reconsidérer » l'organisation du cross du Pays Houdanais « en voie d'extinction ».
- Accompagnement financier et logistique (prêt de matériel) du comité de jumelage à Houdan pour l'organisation des jeux de la fraternité qui se sont déroulés le 18 juin 2022.
- Accompagnement financier et logistique (prêt de matériel) de l'association « Aux Arts Etc. » à Longnes pour l'organisation du festival Meli Mélo'gnes qui s'est déroulé le 27 août 2022.

PROJET À VENIR

- Festival de musique à Dammartin-en-Serve.





Réseau des médiathèques

OBJECTIFS

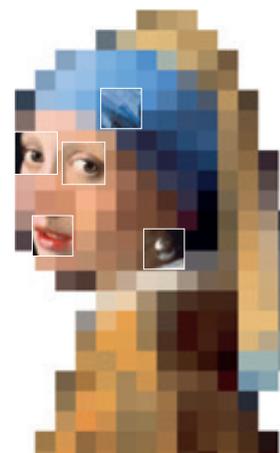
- Étendre le réseau des médiathèques à toutes les communes du territoire disposant d'une structure afin d'apporter la lecture au plus près des usagers.
- Offrir un service équivalent quelle que soit la structure (logiciel unique, acquisition de livres par la CC Pays Houdanais, animations communes, réservation d'ouvrages).

EN TERMES DE SERVICE

- Fonds du réseau : **24 730** livres, **37** abonnements, **1 123** DVD, **163** CD, **126** jeux de société. Acquisition en 2022 de **2 300** livres, **45** CD et **34** DVD.
- Intégration dans le réseau des bibliothèques de Bazainville et Septeuil et formation de leurs bénévoles.
- Équipement des structures en informatique et mise en ligne de la nouvelle plate-forme de consultation et de réservation des ouvrages.



Coût net de gestion pour la CC Pays Houdanais : 28 956 €



Tourisme

L'Office de Tourisme du Pays Houdanais est une association loi 1901 qui gère par délégation de la Communauté de Communes du Pays Houdanais les missions d'accueil, d'information, d'animation et de promotion touristique.

La CC Pays Houdanais conserve quant à elle la compétence de l'élaboration et du développement de la politique touristique. Les conditions d'accomplissement de ces missions sont formalisées par une convention d'objectifs de 7 ans, laquelle devra être renouvelée en 2023.



OBJECTIFS

- Convention avec l'OTPH pour l'animation du territoire, le développement de l'offre de loisirs et touristique et le rayonnement du Pays Houdanais vers les territoires alentours et l'Île-de-France.
- Développer des activités à destination des familles.

EN TERMES D'ACTIVITÉS

- **3 659** visiteurs (+ 36 %), **11 804** visiteurs sur le site Internet (+ 2 %), **2 903** abonnés Facebook (+ 11,4 %) et **1 288** abonnés Instagram (+ 23,8 %).
- Création de circuits de visite de tous les villages du Pays Houdanais via Wivisites.
- Finalisation du tracé de la 1^{re} boucle vélo loisirs et tourisme.
- Événements : 2 randonnées pédestres, chasse au trésor à Septeuil, 2 sessions de 2 et 3 jours d'Escape Game au Donjon de Houdan, ateliers et visites lors des Journées Européennes du Patrimoine, 15 visites guidées, 2 ateliers numériques soit près de 780 participants au total (+ accueil lors de la Saint-Matthieu).

Coût de la subvention pour la CC Pays Houdanais : 74 000 €

PROJETS À VENIR

- Refonte du site Internet de l'Office de Tourisme.
- Développement de packages touristiques.
- Travail en collaboration avec le chargé de mission mobilités sur de futures boucles vélo à visée de loisirs et de tourisme.
- Développement de partenariat avec les commerces et les entreprises du Pays Houdanais.
- Poursuite de la diversification des événements : livrets jeux, Escape Game itinérant...

Centre aquatique



Depuis le 1^{er} juillet 2017, le Centre aquatique Christian Barjot est exploité par Espace Récréa qui s'est vu attribuer le contrat de concession en délégation de service public pour 5 ans à la suite d'une procédure de mise en concurrence initialement prévue jusqu'en juin 2022 et prolongée par avenant jusqu'au 31/12/2022 afin que le futur contrat de concession soit négocié dans des conditions sanitaires plus sereines.

FAITS MARQUANTS

- **350 jours d'ouverture au public** (201 en 2021).
- **10 jours de fermeture** pour « Arrêt technique » (identique à 2019, 2020 et 2021).
- **110 876 entrées** dont 9 756 scolaires (136 706 en 2019, 53 533 en 2020 et 60 327 en 2021).
- **689 abonnés.**
- **Provenance des usagers** : cartes de 10 : 65% CCPH, 35% hors CCPH / abonnements : 47% CCPH, 53% hors CCPH.
- **Activités à destination des publics différenciés** : « Stage enfants pendant les vacances », « École de natation », « BB nageurs », « Ludimania », « Ludinage », « Accueil handicapés », « Aquarelax » et « Aquafitness vert » destiné aux séniors.
- **Animations** : structure gonflable aquatique, parcours chronométré, course de bouée, Halloween à Hodellia, « Matinale zen », Octobre rose, Téléthon, Open Game, Heros Game...
- **Fluides** : le retour à un fonctionnement normal (après COVID) de l'équipement a conduit à la hausse des consommations en gaz, électricité et eau.
- **Maintenance** : 254 interventions planifiées en 2022 : 77% préventif, 23% correctif.

OBJECTIFS

- Offrir à l'ensemble des élèves du territoire la possibilité d'apprendre à nager.
- Participer à la réduction du risque de noyade encore trop élevé en France.
- Développer une offre loisirs et sports.

EN TERMES DE SERVICE

- Réouverture normale suite COVID et fin de traitement des incidences financières de la crise sanitaire.
- Crise énergétique : négociations avec le délégataire pour arriver à un accord sur le partage du risque et la prise en charge des surcoûts.
- Lancement d'une nouvelle procédure de DSP pour désigner un nouveau délégataire au 1^{er} janvier 2023.

Coût net pour la CC Pays Houdanais : 682504 € (119 275 € pour les surcoûts liés à l'énergie)

PROJETS À VENIR

- Un nouveau contrat de concession en délégation de service public a été notifié à ADL ESPACE RECREA pour la gestion du centre aquatique pour la période 2023/2027.
- Dans le cadre du nouveau contrat, la collectivité s'est engagée à réaliser de multiples travaux d'investissement dans l'équipement (réfection espace bien-être, rénovation salles de fitness et de cardio, passage en LED et remplacement de chaudière) pour environ 250 K€ TTC.





Transports des scolaires

Depuis la rentrée 2014/2015 et la fin des compétences du SIVOM de la Région de Houdan, la CC Pays Houdanais :

- organise le transport des scolaires vers le centre aquatique à Houdan ;
- gère les transports scolaires pour les enfants du territoire qui fréquentent les collèges de Houdan et Orgerus, par convention de délégation de compétence avec Île-de-France Mobilités pour les élèves du 78 et avec la région Centre Val-de-Loire pour les élèves du 28.

Depuis la rentrée 2020/2021 et par convention de délégation de compétence avec Île-de-France Mobilités, la CC Pays Houdanais gère les transports scolaires des enfants du 1^{er} cycle (de la petite section de maternelle au CM2) du territoire qui fréquentent les écoles de Maulette, Houdan, Civry-la-Forêt, Boissets et Gressey.

OBJECTIFS

- Simplifier les démarches des familles pour l'obtention de la carte de transport scolaire (inscription et paiement en ligne, envoi de la carte à domicile).
- Prendre en charge le transport des élèves vers la piscine en lieu et place des communes membres afin d'inciter les communes à envoyer le plus d'élèves possibles.

EN TERMES DE SERVICE

- Transport scolaire : 950 élèves transportés représentant 33 des 36 communes. Modification de circuit en septembre pour équilibrer le nombre de passagers dans les cars.

Coût net pour la CC Pays Houdanais : 15 000 € environ (reste à charge pour les 160 élèves du 28)

- Transport centre aquatique : 23 400 élèves du CP à la 5^e représentant les 36 communes du territoire. 26 circuits différents.

Coût net pour la CC Pays Houdanais : 60 000 €

PROJET À VENIR

- À compter de la rentrée 2023/2024, les marchés de transport scolaire passés par Île-de-France Mobilité ne seront plus délégués à la CC Pays Houdanais mais traités directement par la Région, ainsi, la CC Pays Houdanais ne fera qu'encaisser les recettes des cartes de transport et les reverser à la Région.





TERRITORE



Environnement

Engagée depuis 2008 dans la gestion des cours d'eau, la maîtrise des ruissellements et la lutte contre les inondations, la CC Pays Houdanais a, depuis le 1^{er} janvier 2018, renforcé son rôle avec la prise de compétence Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), sur un linéaire total de **244 km de cours d'eau** inscrits sur les bassins versants de la VAUCOULEURS et de la VESGRE et a pu constater :

- la présence de nombreux milieux aquatiques et humides sur le volet GEMA ;
- la présence d'enjeux inondation sur le volet PI ;
- des phénomènes de ruissellement de plus en plus fréquents ;
- des épisodes de sécheresses importantes avec des assecs sur certains cours d'eau.

Le service mène à bien la réalisation d'études et travaux pour redonner une dynamique naturelle aux cours d'eau, améliorer la qualité de l'eau des rivières et lutter contre les inondations.

OBJECTIFS

- Mettre en place des mesures concrètes de restauration des cours d'eau et de lutte contre les inondations et les ruissellements en concertation avec les acteurs locaux.
- Sensibiliser les populations au risque.

EN TERMES DE SERVICE

- **Travaux d'entretien des parcelles publiques des cours d'eau sur 4 communes** : important dépérissement des Aulnes glutineux dû à une maladie émergente d'envergure nationale.
- Concertation dans le cadre des systèmes d'alertes crue et des mesures de luttés contre les inondations à Septeuil.
- Lancement de l'étude globale sur le bassin versant de la Vaucouleurs portée par le SMSO et concertation sur l'étude hydraulique du bassin de la Vesgre porté par le SBV4R.
- **Dépenses : 34 747 €.**
- **Instauration de la Taxe GEMAPI : 450 000 €.**

PROJETS À VENIR

- Poursuivre les actions en cours dont la mise en œuvre d'une nouvelle DIG de travaux d'entretien des parcelles privées riveraines des cours d'eau et renforcer le **suivi de la progression de la maladie de l'Aulne glutineux.**
- Décliner la politique foncière en matière de GEMAPI.
- Déterminer les périmètres de la compétence ruissellement par la rédaction d'un Règlement de service.





SPANC

La CC Pays Houdanais a créé le 1^{er} octobre 2006 un SPANC qui assure l'ensemble des compétences proposées par la loi : contrôles obligatoires, entretien et réhabilitation facultatifs. Le SPANC est un service qui veille au respect des normes sanitaires et environnementales en matière d'assainissement non collectif (A.N.C.).

Ce service est actuellement assuré en gestion directe. Les contrôles et les vidanges sont exécutés par des prestataires extérieurs dans le cadre de marchés publics. Il est l'interlocuteur privilégié des usagers soumis aux obligations réglementaires en matière d'A.N.C., et des communes.

Il mène à bien son rôle d'accueil, d'accompagnement dans les démarches administratives et de conseil technique.

OBJECTIFS

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'Assainissement Non Collectif.
- Contrôler les installations d'Assainissement Non Collectif.

EN TERMES DE SERVICE

- Lancement des contrôles obligatoires de bon fonctionnement (à faire tous les 8 ans).
- **297 contrôles réalisés** (dans le cadre d'une conception, d'une réalisation, d'une vente ou d'une contre-visite).
- **235 vidanges.**



Systeme d'Information Géographique (SIG)

Un Système d'Information Géographique (SIG) est un outil informatique permettant de représenter et d'analyser, sous la forme de « couches » d'informations thématiques, les éléments qui composent un territoire (routes, cours d'eau, bâtiments, etc.) ou qui sont en lien avec ce dernier (PLU, mode d'occupation des sols...).

La solution logicielle retenue par la Communauté de Communes est un SIG en ligne (Web SIG), c'est-à-dire consultable via n'importe quel navigateur Internet. Cet outil permet de rassembler toutes les données géographiques dans une même base, pour les consulter, les gérer et les mettre à jour, dans une interface personnalisée en fonction des besoins, compétences et droits de chacun.

Les fonctionnalités du SIG sont nombreuses : zooms, mesures, dessins, impressions, requêtes, cartographies thématiques, etc.

OBJECTIFS

- Rendre accessible au plus grand nombre une information mise à jour régulièrement.
- Pouvoir consulter et imprimer les données souhaitées.

EN TERMES DE SERVICE

- Transfert de l'ensemble des données de l'ancien logiciel Géographix vers la nouvelle base de données géographique (PgSQL/X'Map).
- Formation d'une quarantaine d'utilisateurs (agents et élus).
- Réalisation et intégration de la 3^e campagne de l'observatoire photographique des paysages.

**Coût pour la CC Pays Houdanais :
11 850 € (dont 5 350 € en investissement
et 6 500 € en fonctionnement)**

Hôtel pépinière d'entreprises

La CC Pays Houdanais met à disposition des entreprises ou TPE comme PME un centre d'affaire de 6 ateliers et 24 bureaux depuis 2005 à « L'ESPACE PRÉVÔTÉ ».

Dans la Pépinière d'entreprise au 31 décembre 2022, on dénombre 21 entreprises hébergées dans 23 locaux (3 arrivées et 2 départs) et 29 sociétés en domiciliation (9 arrivées et 5 départs).

Le taux d'occupation pour l'année 2022 est de 86,97% (contre 79,84 % en 2021).

OBJECTIF

- Accompagnement sur-mesure des créateurs d'entreprise (loyers progressifs, une formation subventionnée dans les trois premières années de la création).

EN TERMES DE SERVICE

- Arrivée de la fibre à la Pépinière d'entreprise.
- Reprise des permanences d'Initiative-Seine-Yvelines le 1^{er} jeudi après-midi de chaque mois.





Développement économique et commerce

La compétence CC Pays Houdanais en matière de « politique locale du commerce et du soutien aux activités commerciales » a été définie par le Conseil communautaire du 13 décembre 2018 et s'exerce principalement sur les domaines suivants :

- veille et observatoire du tissu commercial ;
- définition de la politique commerciale communautaire menée hors des centres-villes ;
- accompagnement du tissu commercial du territoire.

OBJECTIFS

- Développer le tissu d'entreprises et consolider l'existant.
- Requalifier les zones d'activités existantes et sélectionner de nouvelles capacités d'accueil en ZA.
- Valoriser l'hôtel / pépinière d'entreprises.
- Développer une offre commerciale diversifiée et valoriser le commerce de proximité.



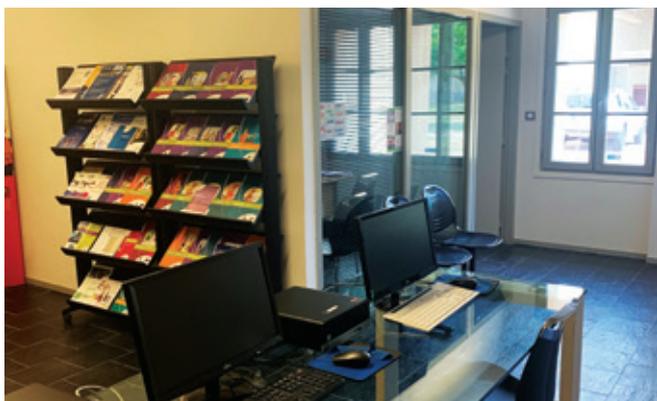
EN TERMES DE SERVICE

- Lancement du changement de l'éclairage en led et extinction entre 23h et 5h du matin depuis le 21 novembre 2022 dans les zones d'activités.
- Finalisation du plan de gestion des terrains Ethypharm dans la ZA Saint Matthieu et achèvement de la viabilisation dans la ZA de Longnes.
- Vente de deux terrains dans la ZA de Bazainville.
- CDAC obtenue pour GAMM VERT dans la ZA de Longnes.
- Création d'un groupe de travail pour le commerce de proximité avec des représentants de 8 communes.

PROJETS À VENIR

- Mise en place d'un annuaire des commerçants afin d'apporter de la visibilité aux commerçants du territoire.
- Organisation de la Semaine du Numérique de façon à mobiliser les commerçants autour d'un thème commun : Le digital. Au travers de diverses animations, nous souhaitons sensibiliser les commerçants mais aussi les habitants du territoire aux usages du numérique.





Emploi

Le Service pour l'Emploi de la CC Pays Houdanais est une structure d'accueil destinée à aider les personnes en recherche d'emploi.

Ce service aide :

- les demandeurs d'emploi à sortir de leur isolement en complétant les appuis officiels par un accompagnement gratuit et personnalisé ;
- à la reconversion professionnelle des demandeurs d'emploi ;
- les personnes encore en poste ;
- les employeurs dans leurs recrutements.



DEUX PERMANENCES

- Houdan (lundi, mardi, mercredi, jeudi après-midi et vendredi) – Maison des Services Publics -78550 Houdan.
- Orgerus (jeudi matin de 10h à 12h) Mairie d'Orgerus.

OBJECTIF

- Maintenir et renforcer une collaboration avec les prestataires (CAF, Département, Mission locale et Pôle Emploi) dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

EN TERMES DE SERVICE

- **750** visiteurs au Forum de l'Emploi accueillis par **12** écoles, centres de formation et **26** entreprises et un taux de satisfaction de **96,9 %**.
- Taux de chômage sur le territoire : **7,64 %**.
- **471** visites au service emploi.
- **20** personnes placées, **223** offres d'emplois collectées et **177** mises en relation.

Coût net pour la CC Pays Houdanais : 75 657,86 €.



Maison des Services Publics La Passerelle

Depuis 2012, la MSP La Passerelle a pour vocation d'informer largement la population du Pays Houdanais et de lui offrir un accès de proximité à différents services publics.

La crise sanitaire a éloigné de nombreux partenaires de la MSP et il est difficile de les faire revenir à la Passerelle.

De plus, le manque de médecins, la difficulté à en attirer de nouveaux, le non-remplacement d'un départ à la retraite ou encore des délais d'attente ou des distances d'accès jugés trop longs rendent de plus en plus difficile l'accès aux soins des habitants sur le territoire de la CC Pays Houdanais.



OBJECTIF

- Renforcer la présence des services publics de proximité au sein d'un guichet unique.

EN TERMES DE SERVICES

- Installation d'une télécabine de consultation : **187** personnes ont profité du service en 8 mois.
- Permanences : CAFY, Mission locale, Conciliateur, Avocate. Six permanences n'ont pas reprises à la fin de la crise sanitaire (CDY, UFC, CPAM, PRO BTP, CRAMIF, Impôts, Crèche).
- Courrier au Préfet pour relancer les permanences des organismes.
- Accueil physique : **1 114** et accueil téléphonique : **482**.

PROJETS À VENIR

- Ouverture de la MSP Septeuil avec l'agence postale et d'autres services publics de proximité.
- Proposer une cabine de télémedecine sur le nord du territoire de la CC Pays Houdanais.





Communication

Le service communication est chargé de diffuser, en interne et en externe, les messages relatifs à la stratégie et aux actions de la Communauté de Communes. Il conseille et accompagne les structures et les services communautaires, veille au respect de la charte graphique et vérifie la cohérence des supports de communication.



OBJECTIFS

- Favoriser l'échange et le partage d'informations d'utilité publique, ainsi que le maintien du lien social sur le territoire Houdanais.
- Promouvoir les services auprès des habitants.

EN TERMES DE SERVICE

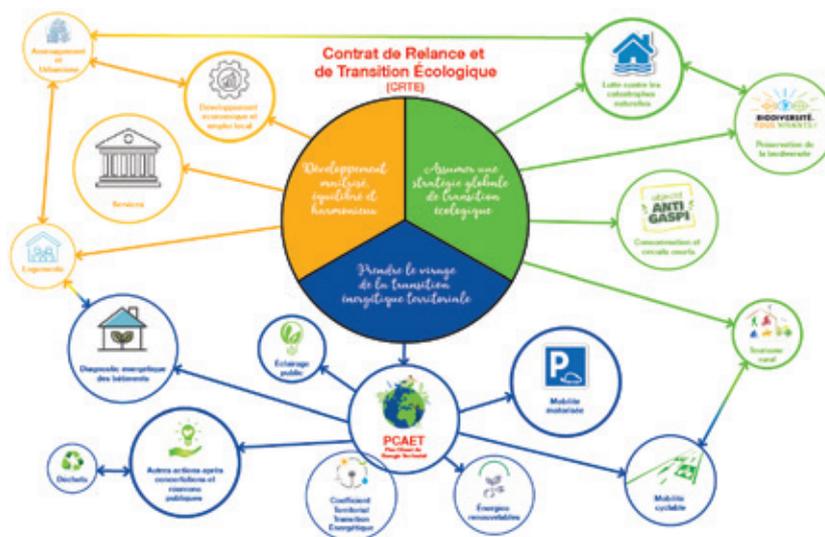
- Mise en place en mars d'une campagne d'appels aux dons en aide aux ukrainiens.
- Étude sur le déploiement d'une application mobile et choix du prestataire.
- Refonte de la charte graphique.
- **16 000** visiteurs sur le site Internet (contre 17 000 en 2021).
- **3 305** followers sur Facebook.
- **515** followers sur Instagram (création de la page en juin 2021).

PROJETS À VENIR

- Lancement de l'application Mobile «Pays Houdanais» courant 1^{er} trimestre 2023 en remplacement du Livret d'accueil.
- Mise en place d'une semaine du numérique en collaboration avec le service commerces.



Projet de territoire



Le projet de territoire est au cœur de la politique de la CC Pays Houdanais. Cette vision cherche à garantir un développement équilibré, maîtrisé et harmonieux du Pays Houdanais sur la base d'un juste rapport entre offres d'emploi, logement et services à la population. Cette démarche se décline dans les objectifs et actions de divers documents de planification historiques en cours d'exécution : schéma territorial de développement économique (2007), Programme local de l'habitat intercommunal (2016), le contrat de ruralité (2017) et récemment le CRTE (décembre 2021).

Dans le cadre de la politique nationale de relance économique, le gouvernement propose aux collectivités une nouvelle méthode de contractualisation avec les Contrats de Relance et de Transition Écologique CRTE. Cette convention donne un cadre d'action et renforce une perspective territoriale afin de répondre aux défis d'adaptation des modes de consommation énergétique, de l'habitat, de mobilité, et de prévention des risques naturels dans un contexte d'incertitude grandissante.

AXES COMPLÉMENTAIRES À DÉVELOPPER



OBJECTIFS

- Construire une vision partagée du territoire pour garantir la synergie des efforts et actions.
- Renforcer la performance des divers projets à partir d'une perspective systémique et programmatique.
- Contribuer à la bonne gouvernance des projets au travers le Conseil du territoire pour piloter les différents projets de la CC Pays Houdanais (PCAET, CRTE, Mobilités douces).

EN TERMES DE SERVICE

- Élaboration, mise en œuvre et suivi du Projet de Territoire du Pays Houdanais, en concertation avec les acteurs locaux.
- Suivi et mise en œuvre du Contrat de Relance et de Transition Écologique CRTE.
- Intégration dans le projet de territoire des actions des différents projets de la CC Pays Houdanais (PCAET, Plan vélo...) et suivi de leur cohérence.
- Accompagnement à la prise de décisions.
- Évaluation de l'impact des actions et leur l'avancement dans le court et moyen terme.

PROJET À VENIR

- Élaboration du projet de territoire, incluant un diagnostic territorial, des scénarios et un Plan d'action à l'horizon 2038.

Transition énergétique

« Prendre le virage de la transition énergétique territoriale » est un enjeu majeur pour la collectivité et l'un des 3 axes du Contrat de Relance pour la Transition Écologique (CRTE) signé avec l'État.

Cet enjeu, au cœur du projet de territoire, s'envisage dans la perspective plus large d'un territoire durable, « garantissant aujourd'hui et demain le développement maîtrisé, équilibré et harmonieux du Pays Houdanais » (1^{er} axe du CRTE) et « d'une stratégie globale de transition écologique » (3^e axe du CRTE).

Partant du contexte mondial de réchauffement climatique, il s'agit pour la CC Pays Houdanais de définir la politique et les actions permettant d'atteindre les objectifs fixés au niveau national et régional en termes de réduction de l'empreinte carbone, de production d'énergie renouvelable, d'amélioration de la qualité de l'air et de la protection de la biodiversité.



OBJECTIFS

- Agir en concertation avec les acteurs locaux et mettre en place un conseil du territoire pour piloter les différents projets de la CC Pays Houdanais (PCAET, CRTE, Mobilités douces).
- Créer une dynamique « Transition Énergétique » sur l'ensemble du territoire.

EN TERMES DE SERVICE

- Élaboration, mise en œuvre et suivi du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), en concertation avec les acteurs locaux.
- Stratégie de gestion énergétique des bâtiments publics du territoire (diagnostic mutualisé, actions de sobriété et pour la rénovation énergétique).
- Études et actions de développement des énergies renouvelables (méthanisation, carburants GNV/BioGNV, photovoltaïque,...).
- Respect des obligations réglementaires du Dispositif Éco Énergie Tertiaire (DEET ou « Décret Tertiaire »).
- Choix du bureau d'étude et lancement de l'élaboration du PCAET avec BL évolution.
- Enquête sur le potentiel méthanisation du territoire et questionnaire sur la Transition énergétique à destination des entreprises.

PROJETS À VENIR

- Programmation pluriannuelle des actions de transition énergétique.
- Mise en place d'un service de Conseil en Énergie Partagé mutualisé sur le territoire.
- Labellisation ADEME « Territoire en Transition » sur les référentiels « Climat Air Énergie » et « Économie Circulaire ».
- Signature d'un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME.

Mobilités



OBJECTIF

- Développer une politique cyclable globale sur l'ensemble du territoire rural du Pays Houdanais à des fins de rabattement sur les équipements publics et de développement d'une offre de loisirs et d'attractivité touristique.

EN TERMES DE SERVICE

- Lauréat de l'AAP VELO 2 de l'ADEME.
- Adhésion à l'association Vélo & Territoires.
- Obtention d'une subvention (DETR) de 161 588 € pour la création d'une liaison douce Gressey-Richebourg et d'une «Petite boucle cyclo» dans le nord du territoire (Villette, Boinvilliers, Dammartin-en-Serve, Mulcent et Courgent).

PROJETS À VENIR

- Actualiser l'étude ALTERMODAL de 2007-2010 et élaborer un schéma cyclable du Pays Houdanais visant à répondre à la fois aux exigences de rabattement sur les équipements publics et aux attentes en matière de tourisme et de loisirs.
- Compléter le linéaire existant de 10 km de piste cyclable reliant Havelu – Houdan – Maulette – Bazainville par de nouvelles réalisations :
 - VOIE VERTE : réalisation d'un tronçon test entre Richebourg et Gressey, par aménagement d'un chemin rural d'intérêt communautaire,
 - BOUCLE CYCLABLE : création d'un circuit de découverte au sud du territoire, adapté à différents publics (Bazainville – Tacoignières – Richebourg – Gressey – Saint-Lubin-de-la-Haye – Havelu – Houdan – Maulette).



Rédaction : Services de la CC Pays Houdanais et dirigé par : Président, Directrice des Services Générale et Responsable de la communication

Création, réalisation : Agence A2G Com

Impression sur papier PEFC – Imprimerie labellisée Imprim'Vert

Dépôt légal : Août/Septembre 2023

Photos : Services de la CC Pays Houdanais, Adobe Stock (© auremar – © Elena Dijour – © eloleo – © Giorgio Morara – © goir - © goodluz – © Kalliantye – © Khorzhevska – © lightfield – © Luis Louro – © master1305 – © Mitch Shark – © natara – © oes – © oksix – © Olivier Le Moal – © Packshot – © Tobert Kneschke – © Ronstik – © Shuo – © Stasnds – © tomertu – © uwimages – © VectorMine – © vegefox) et Jean-Philippe Laveille.

Rejoignez-nous sur :



**COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
PAYS HOUDANAIS**

22, porte d'Épernon
BP15
78550 Maulette

T. 01 30 46 82 80
F. 01 30 46 15 75

ccph@cc-payshoudanais.fr

www.cc-payshoudanais.fr